

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT CMDU®

DOSSIER DE CANDIDATURE



Conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, Ports de Lille édite cette procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels de se manifester.

Le présent document précise les modalités de cet appel à manifestation d'intérêt relatif à la location du bâtiment Centre Multimodal de Distribution Urbaine sis au Port de Lille, 59-France.

CONTEXTE

Depuis quelques années, nous assistons à une prise de conscience en faveur des mobilités alternatives au routier. Dans le même temps, la révolution technologique et numérique se poursuit et bouleverse les habitudes et modes de consommation.

Du transport de marchandises à la logistique urbaine, les mobilités s'intensifient et se complexifient. Parallèlement, les collectivités cherchent à améliorer et préserver la qualité de vie de leurs habitants, en particulier dans les zones les plus contraignantes que sont les cœurs de ville. Aussi, des évolutions réglementaires sont attendues dans les prochaines années afin de réguler et maîtriser les flux de transport (pollution, encombrement de la chaussée, nuisances sonores, etc.).

Dans ce contexte, la **mutualisation des ressources logistiques et la combinaison des transports alternatifs** constituent des leviers pertinents au côté des évolutions réglementaires permettant d'optimiser et de réduire les flux de la logistique urbaine. À ce titre, la Préfecture et la Métropole Européenne de Lille travaillent sur la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) à horizon 2021.



CENTRE MULTIMODAL DE DISTRIBUTION URBAINE – CMDU

Inauguré en mai 2015, le CMDU est un bâtiment spécialisé situé dans l'enceinte du Port de Lille.

Ce bâtiment, dont la rénovation a fait l'objet d'un soin particulier et dont l'esthétique a été approuvée par l'Architecte de la Ville de Lille, présente les caractéristiques suivantes :

- Sa surface totale est de 2.677 m², dont 108 m² de bureaux et sanitaires ;
- Il est équipé de 4 quais niveleurs pour tous types de véhicules terrestres ;
- Il dispose de 2 rampes d'accès pour des véhicules légers de moins de 3,5 tonnes, ainsi que pour les 2 ou 3 roues.

Il est accolé à un bâtiment ayant sensiblement la même superficie et qui a fait l'objet de la même séquence de rénovation. Divisé en 4 cellules pour les besoins d'une location sur une base annuelle, cet entrepôt peut constituer une réserve en cas de besoin d'extension du CMDU.

Données commerciales

Un loyer incitatif : dans le cadre d'une démarche d'accompagnement et d'incitation à **l'utilisation des transports alternatifs** à la route, un loyer dégressif sera appliqué en fonction du taux de recours à la multimodalité et notamment à l'utilisation du transport fluvial. Ainsi une remise sur le tarif de base sera appliquée suivant le barème suivant :

- Entre 11 % et 20 % du tonnage réalisé par voie d'eau et/ou ferroviaire : **remise de 3% sur le loyer de base.**
- De 21 % à 30 % du tonnage réalisé par voie d'eau et/ou ferroviaire : **remise de 5% sur le loyer de base.**
- Au-delà de 30 % du tonnage réalisé par voie d'eau et/ou ferroviaire : **remise de 7% sur le loyer de base.**

Le tarif de base est de 35 € Hors taxes et hors charges par m² et par an. Ce tarif est applicable indifféremment pour les surfaces de bureau et d'entrepôts (soit 2.677 m²).

Implantation

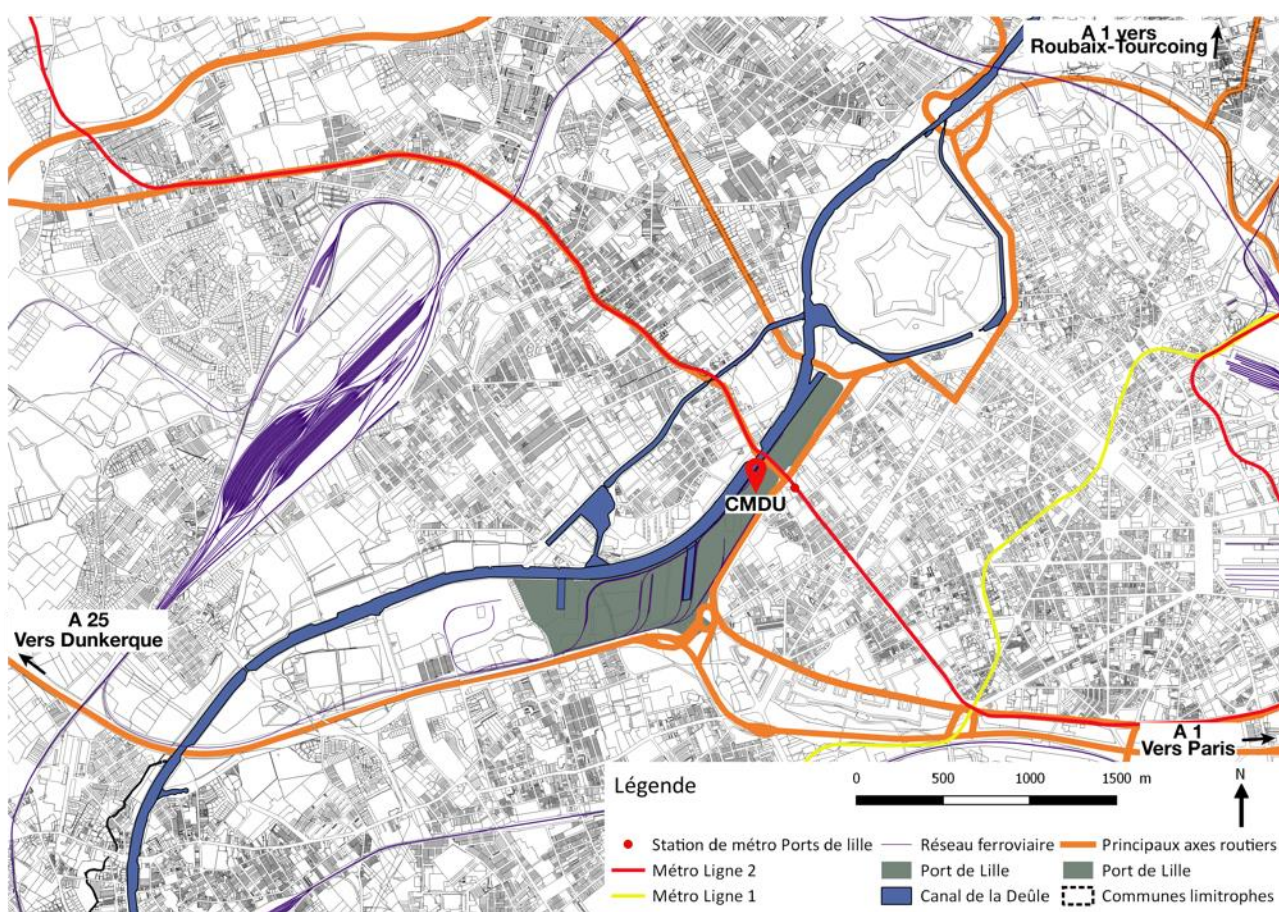
Implanté au cœur de la Métropole Européenne de Lille, en bordure de l'hyper centre de la ville de Lille, et à proximité immédiate des lieux de consommation ; le Port de Lille constitue un espace logistique polyvalent à dimension métropolitaine mais aussi comme l'une des principales plateformes multimodales de la Métropole.

Le Port de Lille est un maillon essentiel du développement durable et économique de l'agglomération lilloise avec :

- Une connexion aux grands axes de circulation : l'A25, l'A1, l'A22, l'A23 et l'A27 ;
- Un raccordement aux 3 modes de transports : fleuve/rail/route ;
- Accessibilité aux transports en commun : station de métro « Port de Lille » (ligne 2 du métro)

De par sa situation, le CMDU est accessible par wagon, une ligne ferroviaire jouxtant l'entrepôt (coté canal). Il est situé en prise directe avec le Canal à Grand Gabarit, bordé par un quai lourd ce qui permet de recevoir des produits par la voie d'eau.

Il est en outre situé à moins d'un kilomètre du terminal LCT (Lille Conteneurs Terminal), et donc susceptible de bénéficier des facilités offertes par cet outil multimodal en matière de livraisons conteneurisées par train et par bateau.



OBJECTIFS DE L'A.M.I

L'objectif de cet AMI est d'identifier les opérateurs de logistique susceptibles d'occuper un bâtiment afin d'y exercer des activités liées à la Logistique Urbaine : le Centre Multimodal de Distribution Urbaine (CMDU ®) implanté au Port de Lille.

La mise à disposition du bâtiment CMDU est prévue de suite.

L'autorisation d'occuper le bâtiment prendra la forme d'une convention d'occupation temporaire sur le domaine public régie par les dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes publiques.





PROFILS RECHERCHÉS

La mutualisation des moyens et la collaboration des acteurs ont guidé les concepteurs du projet lors de la création du CMDU. Cet esprit **collaboratif** est une caractéristique forte et importante du projet.

Ainsi, à côté **d'opérateurs individuels** et pérennes, pouvant justifier d'une solidité financière et d'une expérience significative dans la logistique, il sera également possible de candidater pour un **groupement ou toute forme d'association d'acteurs** : soit des transporteurs, des logisticiens, des organisateurs de transports, organisés dans une structure commerciale créée ad hoc pour l'exploitation du CMDU.

Champs d'activités pressentis

Ce bâtiment a vocation à héberger des activités de logistique urbaine comme celles décrites ci-après. Ces services sont adossés aux différents modes de transport présents sur le site : fluvial, ferroviaire et routier.

Quelques pistes avaient été explorées lors de la phase expérimentale du CMDU (antérieurement à mai 2015) et avaient fait ressortir un certain potentiel. En tout état de cause, les opérateurs sont invités à développer un maximum d'activités de logistique urbaine.

- **La réserve déportée** – proposée aux commerçants de la ville. En hébergeant les marchandises au CMDU, les commerçants s'offrent l'opportunité d'optimiser leur espace de vente et d'accroître ainsi leur chiffre d'affaires ;
- **Le stockage avancé** – proposé aux commerçants, distributeurs, fournisseurs (industrie agroalimentaire par exemple). Il libère des contraintes de livraison en ville en optant pour des livraisons massifiées au CMDU puis des livraisons à la demande aux points de vente par des modes alternatifs ;
- **La Livraison mutualisée et la ramasse complémentaire** – offre aux transporteurs la possibilité de compléter des chargements ou des tournées existantes ;
- **La reverse logistique** – permet l'optimisation des transports de retour pour le traitement des emballages et la gestion des retours (e-commerce et DEEE) ;
- **Le groupage-dégroupage** – répond à l'optimisation des acheminements en ville et notamment la possibilité de recevoir des flux massifiés et de les dégroupier afin de les livrer selon le besoin, en mettant en œuvre des moyens de transport alternatifs ;
- **Le service de dépannage des commerces** – offre un service de réassort et de dépannage mutualisés des points de vente. Il permet d'éviter les ruptures de stock et contribue à la réduction des trafics ;
- **Le centre de services logistiques** – Le centre proposera la réalisation d'opérations à valeur ajoutée sur les marchandises comme du tri, du conditionnement, de l'étiquetage, de la pose de puces antivol, de la création de kits, etc.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier doit permettre à Ports de Lille d'avoir une vision et une compréhension globales du projet du candidat. Pour cela, il comprendra :

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Raison sociale
Forme juridique
N° SIRET
Code NAF
Actionnariat
Représentant légal

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE OU DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- Description détaillée de l'activité ;
- Actionnariat ;
- Présentation des réalisations et de l'expérience réussie de mise en œuvre opérationnelle de services de logistique urbaine ;
- Principaux clients.

PRÉSENTATION DU PROJET

- La nature de l'activité projetée ;
- Les marchés concernés ;
- Le business plan ;
- Moyens affectés – *personnels et matériels* ;
- Partenariat(s) éventuel(s) ;
- Mise en œuvre de la multimodalité et impact environnemental ;
- Calendrier d'exploitation – *prise de décision, implantation effective, durée envisagée* ;
- Conception quant au déploiement d'un réseau pour une diffusion élargie du système de distribution urbaine.

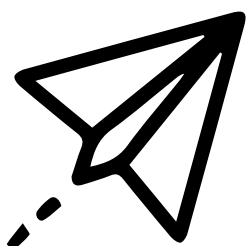
ANNEXES FINANCIÈRES

Pour les entreprises existantes :

- Bilan des 3 derniers exercices ;
- Budget et plan de financement prévisionnel sur 3 ans (modèle fourni en annexe).

Pour les entreprises en création : Budget et plan de financement prévisionnel sur 3 ans (modèle fourni en annexe).

Comment répondre ?



Par e-mail : commercial@portsdelille.com, en précisant dans l'objet AMI-CMDU

Par courrier : Ports de Lille – AMI CMDU
Place Leroux de Fauquemont CS91394
59 014 Lille Cedex

Au plus tard le 30 octobre 2019 à 17 heures



CRITÈRES DE SÉLECTION

La mutualisation des moyens et la collaboration des acteurs ont guidé les concepteurs du projet lors de la création du CMDU. Cet esprit **collaboratif** est une caractéristique forte et importante du projet.

Ainsi, à côté d'opérateurs individuels et pérennes, pouvant justifier d'une solidité financière et d'une expérience significative dans la logistique, qui auront la possibilité de postuler, il sera également possible de candidater pour un groupement ou toute forme d'association d'acteurs : soit des transporteurs, des logisticiens, des organisateurs de transports, organisés dans une structure commerciale créée ad hoc pour l'exploitation du CMDU.

Une attention toute particulière sera apportée à l'adoption d'une démarche environnementale et durable. Cet aspect sera évalué au regard des ambitions portées par la Troisième Révolution Industrielle « **REV3** ».

Modalités de la procédure

La présente procédure, dédiée à l'identification d'entreprises susceptibles d'implanter leur activité au sein du CMDU. Ports de Lille sollicitera l'avis des membres du GIE-CMDU en vue d'éclairer sa décision. Une audition des candidats sera organisée préalablement au choix final.

Les critères de choix seront les suivants :

- - 45% **Qualité du projet**, variété des services proposés, perspectives d'évolution commerciale, cohérence du Business Plan ;
- - 35% **Solidité financière** de la candidature et expériences significatives dans la logistique urbaine ;
- - 20% **Contribution à la réduction des nuisances environnementales** et compatibilité avec les objectifs de « **REV3** », aspect collaboratif et qualité des partenariats, connexion du projet avec le cadre portuaire.

Il est attendu des engagements concrets et forts sur ce point, voire une expérience actuelle de mise en œuvre de ce type de transport.

Il est rappelé que pour l'exercice de cette activité, le candidat devra faire preuve d'une réactivité et d'une agilité toute particulière.

Renseignements complémentaires

E-mail : commercial@portsdelille.com

Site internet : <https://www.portsdelille.com/>